

# RESTRUCTURATION DE LA CITÉ SCOLAIRE PAUL VALÉRY

PARIS 12<sup>E</sup>



Mercredi 4 novembre 2015

à 19 heures

Lycée Paul Valéry, Salle A

38, boulevard Soult 75012 Paris

## RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

Présidée par **Catherine BARATTI-ELBAZ**, Maire du 12<sup>e</sup> arrondissement,  
en présence des élus du 12<sup>e</sup> arrondissement et des services de la Ville de Paris

Présentation du projet urbain piloté par la Ville de Paris suite à la construction du nouveau lycée par la Région Ile-de-France; reconstruction du collège, création d'une école, d'une crèche et de logements.



# La cité scolaire Paul Valéry, construite en 1960



un lycée de 25 classes et 8 CPGE

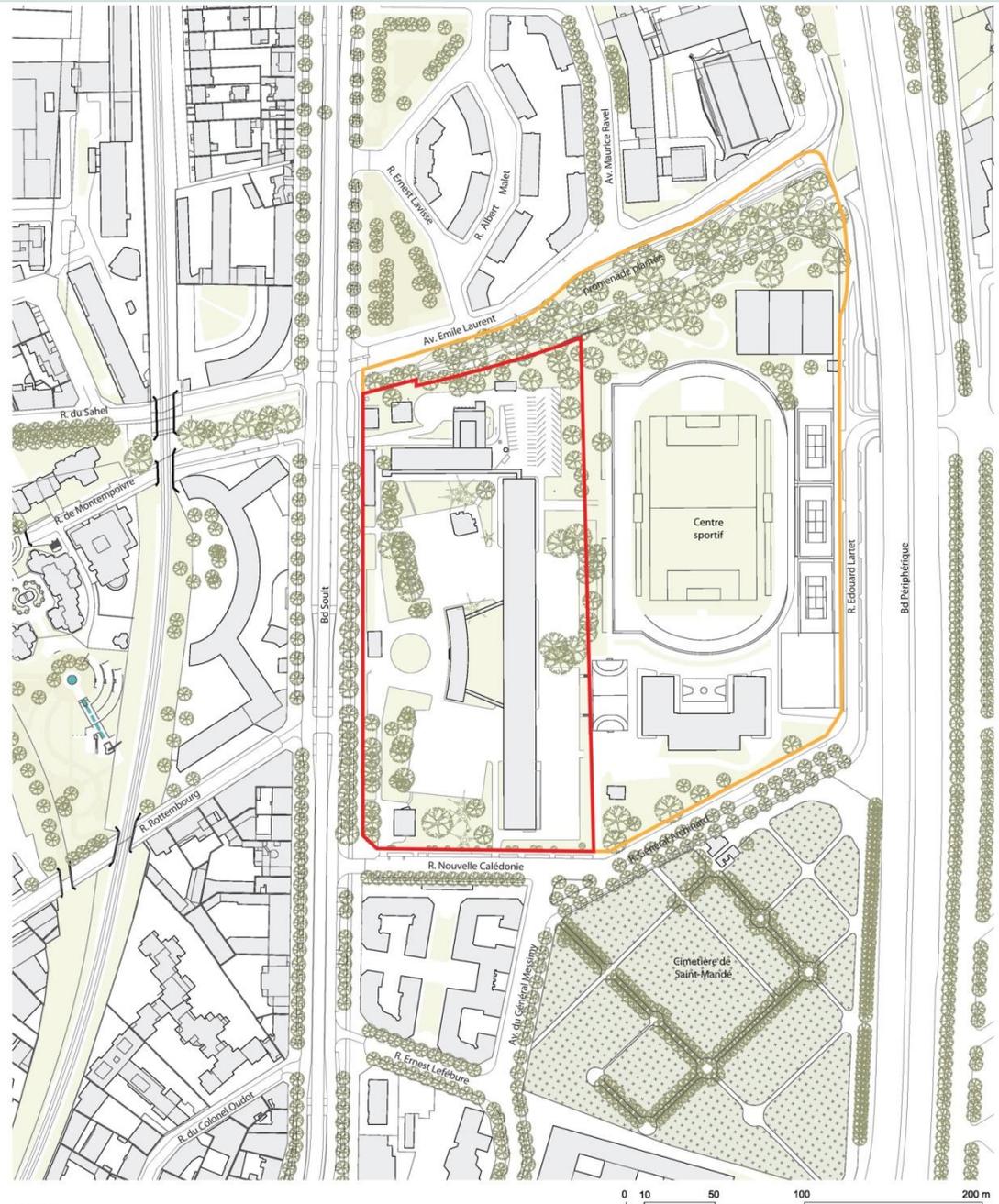
1 000 élèves

un collège de 17 divisions,

450 élèves

un terrain de 3,6 ha

stade et promenade compris, 8,3 ha



# Projet du futur lycée Paul Valéry, porté par la Région Ile de France

## Reconstruction du lycée

capacité de 1 400 élèves (+ 400 élèves)  
lycée polyvalent et classes préparatoires

## Construction d'un internat de 150 lits

programme de financement ANRU  
maintien de la demi-pension actuelle

## Démarche de qualité environnementale

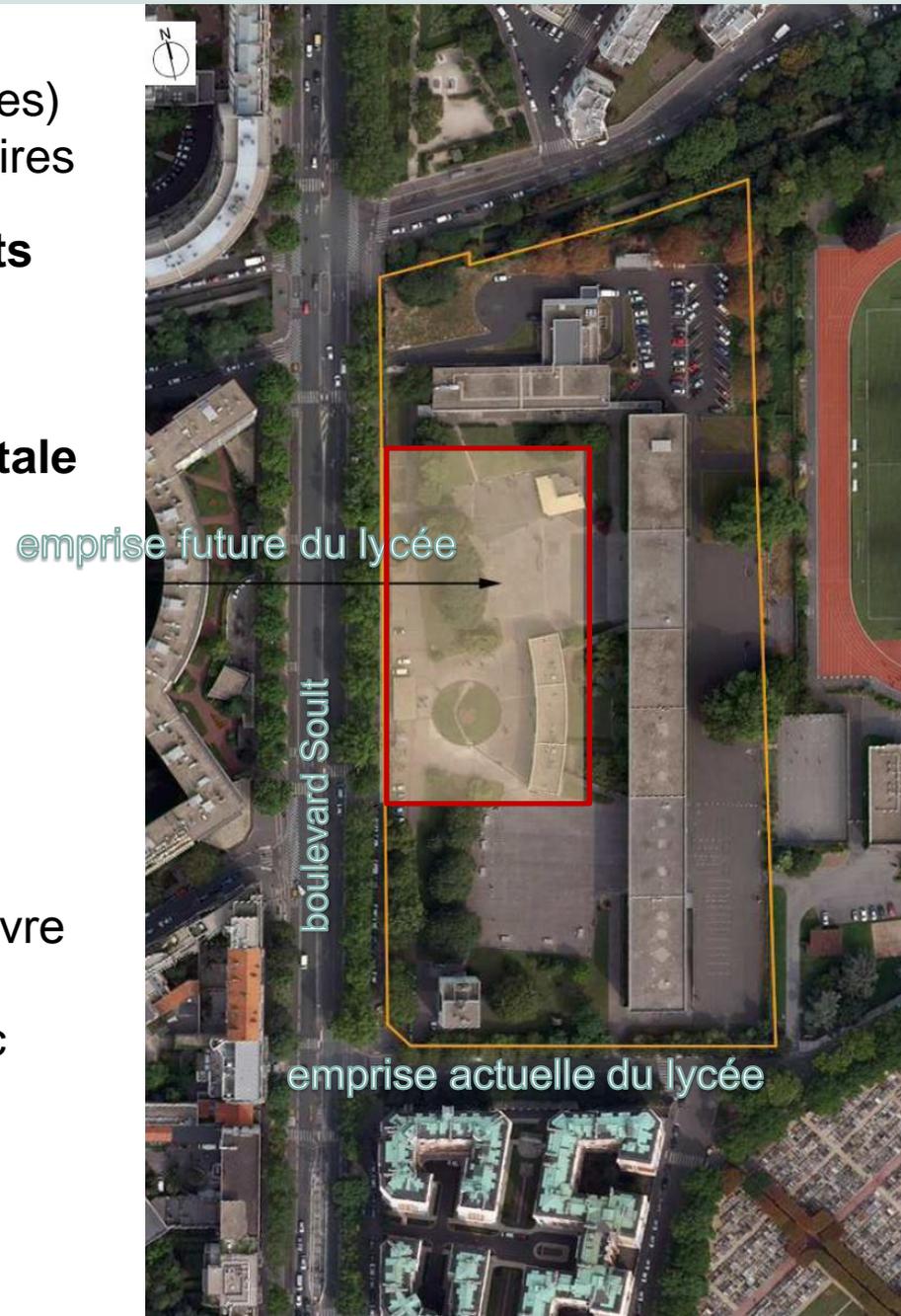
objectif '0 énergie', Label BEPOS  
certification HQE(R)

## Travaux en site occupé

établissement en fonctionnement  
pendant la construction

## Calendrier :

2015-2016 : études de maîtrise d'œuvre  
2017 juin : démarrage du chantier  
2019 septembre : ouverture au public





Plan masse du lycée

# Projet du futur lycée Paul Valéry, porté par la Région



L'entrée du lycée depuis le boulevard Soult, avec son parvis ouvert sur la Ville

**Maîtrise d'ouvrage:** REGION ILE DE FRANCE

**Mandataire:** La SODEREC

**Maîtrise d'œuvre:** Agence Alain GIGNOUX architectes  
SAS MIZRAHI, BET économiste  
ELEMENTS Ingénierie, BET HQE

## **Reconstituer les équipements scolaires**

- séparation fonctionnelle du lycée et du collège
- positionner les équipements dans le paysage urbain

**Créer un maillage viaire** et prolonger la promenade plantée au travers une continuité verte jusqu'au Bois de Vincennes

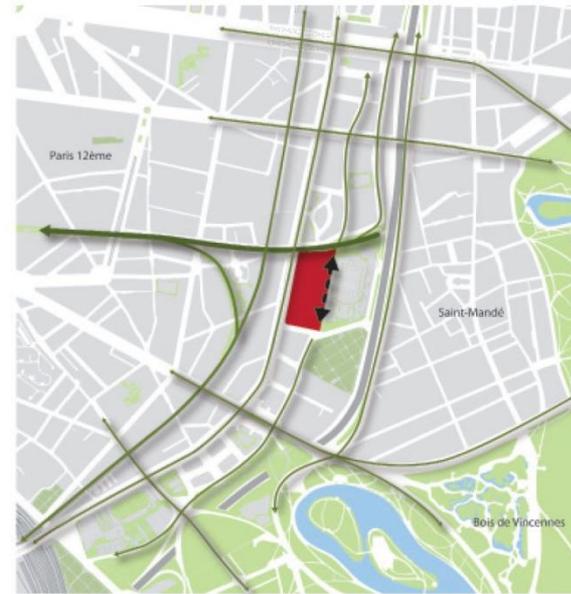
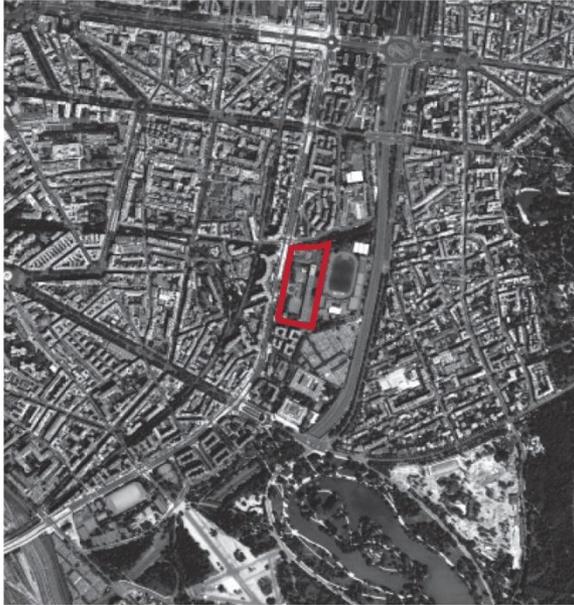
**Réaliser de l'ordre de 250 logements diversifiés, pour partie étudiants,** respectant le PLH (60% de logements sociaux, 20 % de logements intermédiaires et 20% de logements libres)

## **Compléter l'offre en équipements publics**

- une école polyvalente
  - une crèche multi-accueil
- Désignation en 2014 de Quintet architecture, équipe de maîtrise d'œuvre urbaine mandataire, pour traduire ces enjeux dans des propositions de recomposition de l'ensemble du site



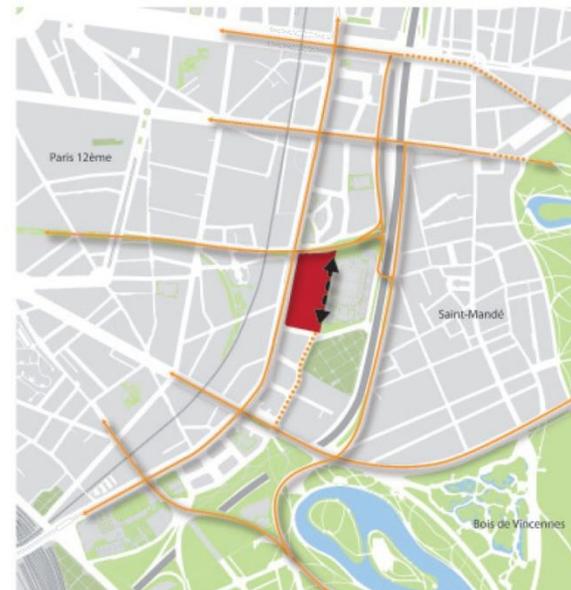
# Principes d'aménagement : désenclaver et relier



continuités vertes



continuités viaires



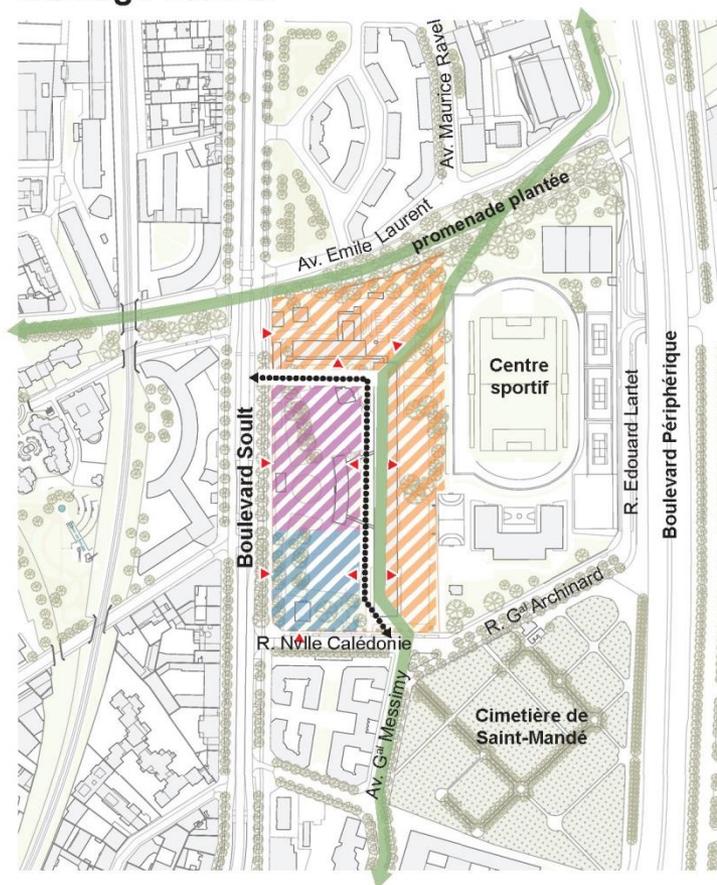
continuités cyclables

# Principes d'aménagement : mailler et desservir

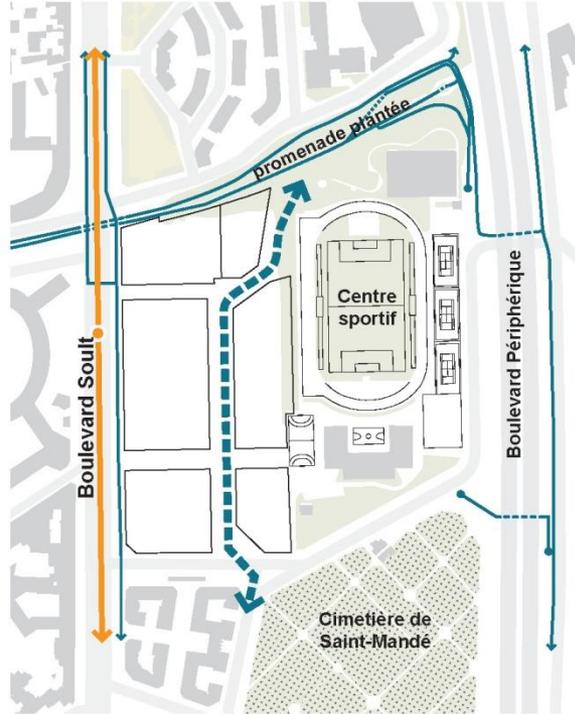
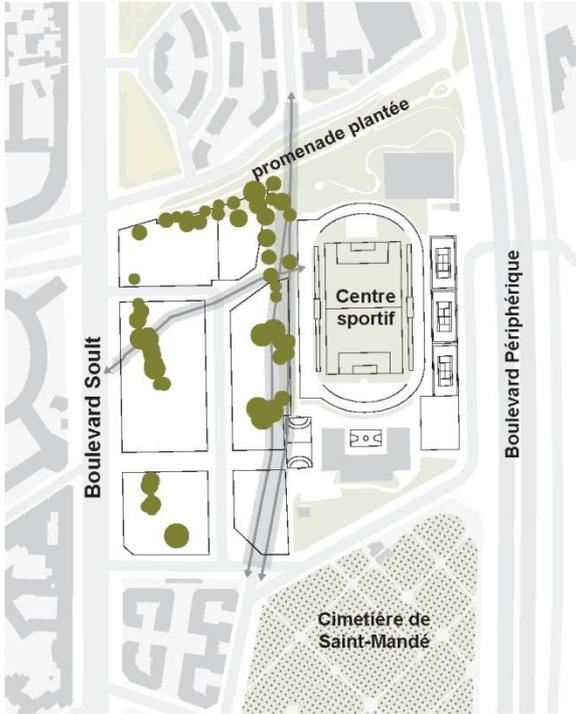


- Voie tertiaire assurant une desserte en coeur d'îlot pour l'ensemble des programmes envisagés
- Implantation des nouveaux espaces publics en proximité du Boulevard Soult : visibilité, animation
- Bonne desserte des équipements scolaires présentant au moins 3 façades accessibles : accès piétons, engins pompiers
- Création d'une « épaisseur verte » à l'échelle de l'îlot entre la voie-promenade et le centre sportif
- Ambiance sonore : voie-promenade protégée du bruit du Périphérique

## Maillage central



# Principes d'aménagement : renforcer les continuités écologiques

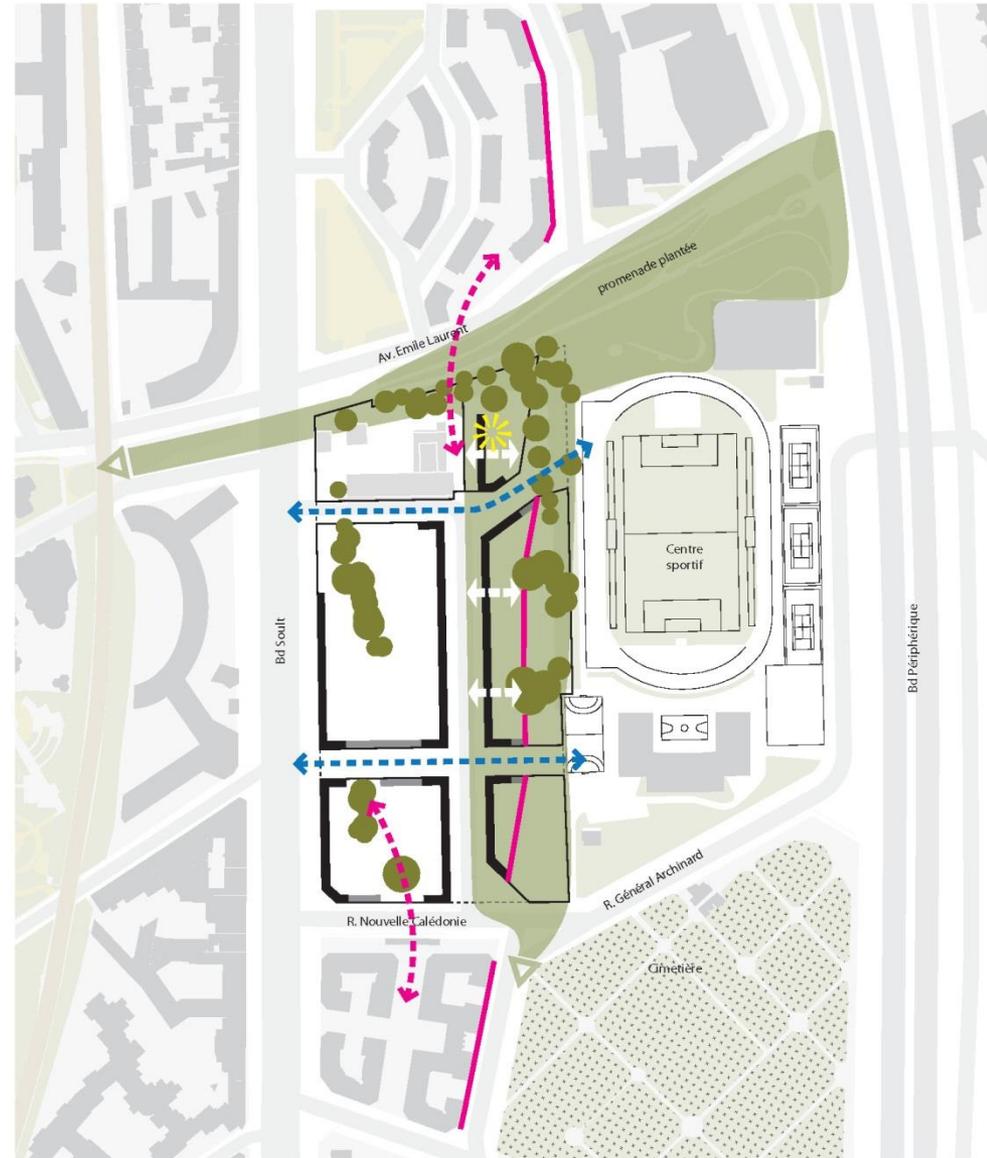


Continuités écologiques à renforcer 

Arbres et masses plantées de qualité   
 Réseaux d'assainissement existants 

Circulations douces dédiées existantes   
 Circulations douces dédiées projetées   
 Ligne tramway / arrêt 

# Formes urbaines : composer avec les systèmes de la ceinture verte



Extension de la promenade plantée

Implantation des immeubles  
- alignements principaux

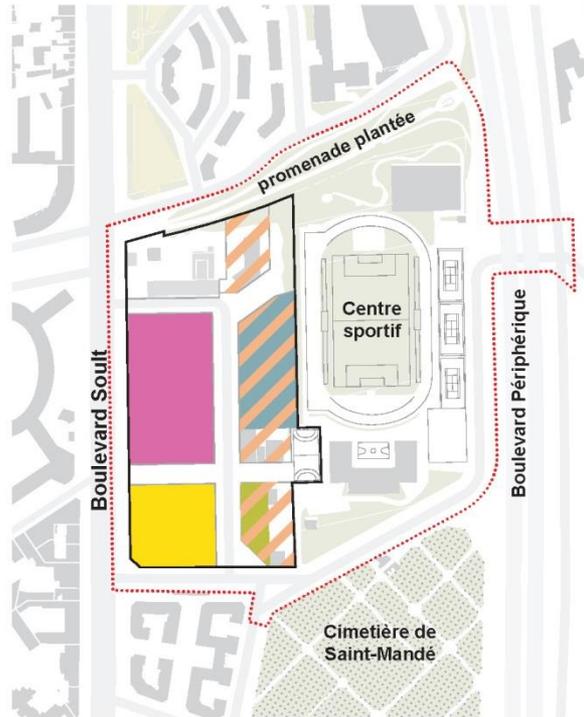
Porosités E-O du bâti

Continuités N-S du front bâti  
à l'échelle du quartier (HBMs)

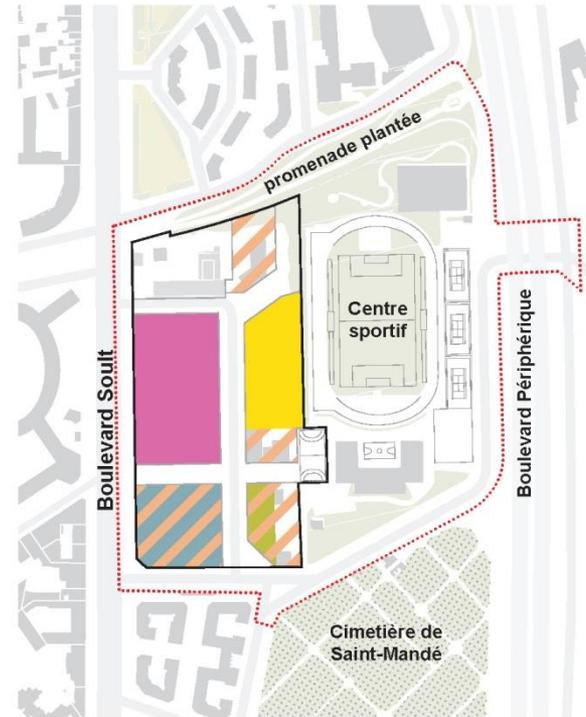


# Principes d'aménagement : diversification programmatique et mixité

Collège sur le Boulevard Soult



Collège sur la voie nouvelle



 **Lycée**  
+ complément

38 divisions + internat 150 lits  
10 logts fonction + réfectoire

 **Collège**  
+ complément

24 divisions  
logts fonction + réfectoire

 **Ecole**

12 à 15 classes

 **Crèche**

60 berceaux

 **Logements**  
+ complément

env. 250 logements  
possibilité de commerces



**Cuisine centrale**

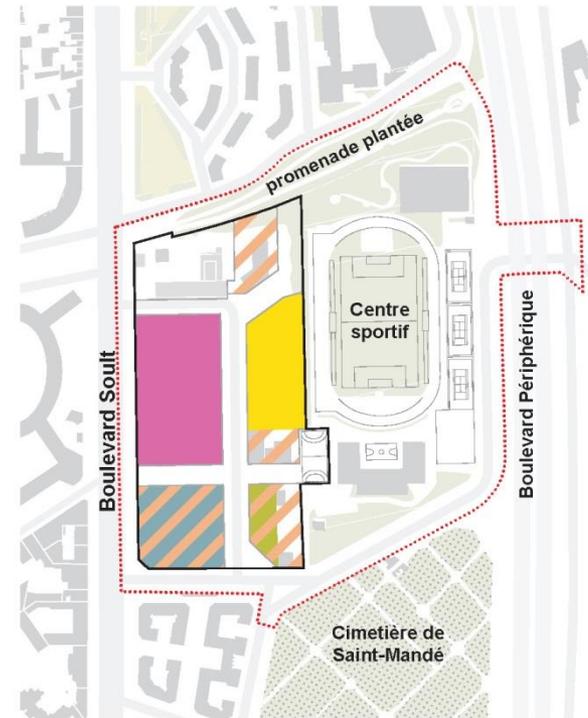
maintien de la cuisine  
existante pour le moment

# Principes d'aménagement : diversification programmatique et mixité

## Option préférentielle

- Distinction claire entre les programmes du collège et du lycée de par leur insertion urbaine
- Meilleure distribution des respectifs flux d'élèves
- Inscription du collège dans le cadre paysager de la promenade plantée, amplifié par le projet
- Composition d'un front bâti mixte sur le Boulevard Soult : logements et équipements
- Possibilité d'intégrer du commerce sur le Boulevard Soult

## Collège sur la voie nouvelle



● **Lycée**  
+ complément

38 divisions + internat 150 lits  
10 logts fonction + réfectoire

● **Collège**  
+ complément

24 divisions  
logts fonction + réfectoire

● **Ecole**

12 à 15 classes

● **Crèche**

60 berceaux

● **Logements**  
+ complément

env. 250 logements  
possibilité de commerces



**Cuisine centrale**

maintien de la cuisine  
existante pour le moment

## Étapes d'information et de concertation

11 mai 2015

**Rencontre avec la communauté éducative** autour du projet de restructuration de la cité scolaire Paul Valéry

15 octobre 2015

**Réunion d'information de la communauté scolaire** par la Région Ile de France sur le projet de lycée et par la Ville de Paris sur le projet urbain

04 novembre 2015

**Réunion publique d'information**  
sur la restructuration de la cité scolaire Paul Valéry

1<sup>er</sup> trimestre 2016

**Ouverture de la concertation formelle** au titre des infrastructures routières  
**Proposition de travail en atelier 'Espaces publics et formes urbaines'**

- caractéristiques des espaces publics : continuité et sécurité des cheminements, usages, espaces verts,...
- implantation des nouvelles constructions et animation des rez-de-chaussée, volumétrie générale,...

Juin 2016

**Réunion publique de restitution de la concertation**